L'EGLISE DE VIONNAZ FÊTE SES 100 ANS

1903-2003

«Voici la demeure de Dieu
parmi les hommes.» (Ps. 45)

Sceau de la commune (à gauche) et de la paroisse (à droite) de Vionnaz.

Cette publication a été réalisée à l'occasion du centenaire de l'église paroissiale de Vionnaz,
le 8 juin 2003.
L'Imprimerie Montfort SA à Monthey en a assuré la composition.
Le texte est dû à M. Guy Veuthey.
Crédit photographique:
photos d'archives: Guy Veuthey et Yvan Werlen;
autres photos et page de couverture: M. Michel Seydoux.

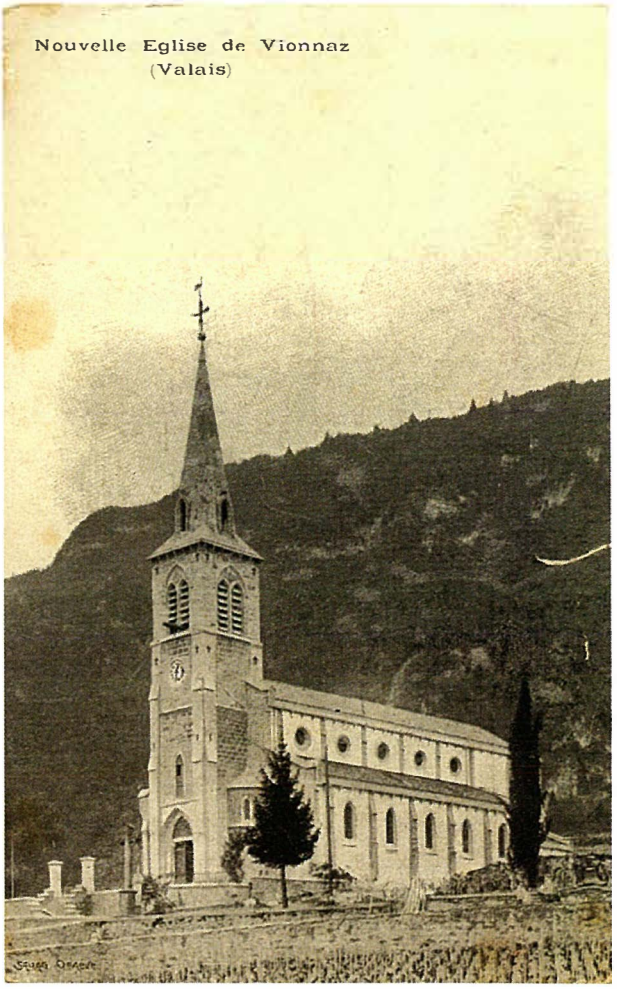

Il y a 100 ans

Le 9 juin 1903, Mgr Abbet, évêque de Sion (1901-1918), consacre l'autel de la nouvelle église de Vionnaz. Ce jour-là, il donne à de nombreux enfants le sacrement de la Confirmation. «Vu les grandes fêtes qui doivent avoir lieu à cette occasion, le conseil communal charge deux membres dudit Conseil de la décoration de la maison communale. L'un sera chargé de la fourniture et plantation de sapins, l'autre s'occupera des guirlandes de drapeaux à placer au bâtiment communal.» Voilà les seules informations que les documents consultés nous ont relatées sur cette célébration. C'est bien peu; mais nous apprendrons beaucoup sur la vie de cette communauté villageoise qui se construit une nouvelle église.

La commune de Vionnaz compte alors environ 500 habitants, répartis en 102 ménages à Vionnaz même et 45 pour la paroisse de Revereulaz. La commune compte alors deux paroisses. En 1798, les hameaux de Mayen, Revereulaz et Torgon avaient fondé leur propre paroisse sous le nom de Paroisse de Revereulaz. Une chapelle y est mentionnée, au milieu du XVIe siècle déjà, dédiée à saint Joseph. En 1899, cette antique chapelle est remplacée par une nouvelle église, à Revereulaz. En quelques années, Vionnaz construit donc deux lieux de culte importants (1899 et 1903).

Le 9 juin 1903 est ainsi le jour de la dédicace de l'église paroissiale, même si le fronton du porche de l'église inscrit MDCCCCII (1902). Cette dernière date correspond en fait à la fin de la construction du gros œuvre de l'église.

Un peu d'histoire

Un peu d'histoire pour cette église paroissiale. Des chartes mentionnent un sanctuaire desservi par des religieux ou des séculiers nommés par le prieuré de Lutry. Un acte de 1140 mentionne l'église de Vionnaz parmi les possessions de ce prieuré, qui dépendait effectivement de l'abbaye de Savigny, dans le diocèse de Lyon. N'établissant pas de domicile dans notre village, ses titulaires amodiaient (donnaient en location) la cure à des prêtres qui célébraient les offices et administraient les sacrements. Cet état de choses dura jusqu'au dernier prieur commendataire Jean de Monfaucon, en juillet 1551.

Depuis, les autorités valaisannes nommèrent le curé de Vionnaz, installé par le gouverneur de Monthey. L'Etat continua, après la révolution de 1798, à exercer ce droit par la Diète, puis par le Grand Conseil.

Les sanctuaires connus

Après la chapelle primitive, il y eut à Vionnaz, sur le même emplacement – le cimetière actuel, entre le vieux clocher et la nouvelle église – un premier sanctuaire, cité déjà en 1140. Quelques informations, données par des desservants de la paroisse, sans références à des documents précis, mentionnent des réparations ou des remises au goût du jour. C'est ainsi que nous apprenons que l'édifice a été consacré, après restauration, le 5 novembre 1577, sous l'administration du curé-doyen Antoine Devantéry (1552-1600). Il en reste encore le vieux clocher, avec la

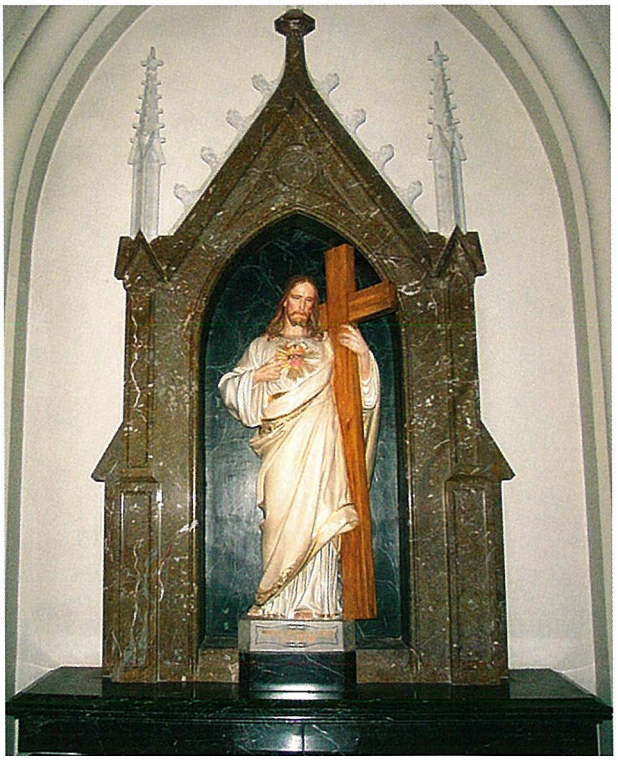

date de 1581. L'édifice actuel, une église de style néogothique, comme il y en eut beaucoup dans le tournant du XIXe au XXe siècle, porte la date de 1902.

Quelques photos montrent ce que furent alors la construction gothique classique, son ornementation très ouvragée, et ce que l'édifice est devenu après moult transformations et mutilations.

La restauration des années 1960 fut qualifiée de «décapante» dans l'ouvrage écrit en hommage à Son Eminence le cardinal Henri Schwery «Eglises de pierre, églises de lumière» (p. 4).

Notre église est placée sous le vocable de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. La fête en est célébrée le 15 août. Saint Denis est le patron secondaire de la paroisse, fêté «sans solennité» le 9 octobre. Depuis la consécration de l'église, la dédicace est célébrée le 2e dimanche de novembre, jusqu'en 1941, en tout cas. Pourquoi cette date si tardive dans l'année? Peut-être pour la séparer de la fête patronale, célébrée, avec grande solennité?

Les sources utilisées

Répondre à cette question, d'ailleurs pas essentielle, c'est faire mention des informations que nous livrent des notes éparses de desservants ou de cahiers divers. J'ai consulté, presque exclusivement, «Le livre des comptes de la construction de l'église de la paroisse de Vionnaz, 1899-1903» et un bref «Historique-Recueil de faits notables», rédigé par le curé Gabriel Delaloye, qui les a recopiés et glanés ici ou là, dans des documents que je n'ai pas toujours pu situer avec précision (Archives de la paroisse de Vionnaz). Les sources orales sont peu précises, très vagues, ce sont celles de mes parents. Je reconnais avec émotion l'écriture de mon père et sa signature dans les procès-verbaux des différentes assemblées, que j'ai consultés pour mes recherches, sa manière aussi de rapporter les faits. J'étais tout jeune quand il est mort en 1945. De ma mère, qui avait cinq ans lors de la Dédicace de l'église, je n'ai aucun souvenir qu'elle m'ait rapporté, si ce n'est qu'elle n'avait qu'une marche à descendre pour entrer dans l'église.

Heurs et malheurs au XIXe siècle

Voici donc, soumise à votre lecture, une panoplie d'événements, parfois disparates, de

faits divers, focalisés autour de l'église aujourd'hui centenaire. Pour la plupart d'entre eux, c'est une suite ininterrompue de catastrophes, éboulements, inondations et incendies. L'incendie le plus dévastateur est sans nul doute celui du 20 août 1800, dont il a été largement fait mention en l'an 2000, dans la presse et dans diverses expositions à Vionnaz, puis au Musée du Chablais à Bex. Le village tout entier a brûlé; quatre personnes ont péri dans les flammes. Le curé Jean-François Guérin (qui a été curé de Vionnaz de 1791 à 1808) en a fait une relation détaillée. Lui-même a perdu non seulement sa belle-sœur, mais aussi des biens: le mobilier de la cure, et notamment sa bibliothèque «qu'il n'eût pas donnée contre cent louis d'or...»

Son premier souci fut de préserver des flammes le Très Saint Sacrement, les vases et les ornements sacrés de l'église. «La charpente du clocher a brûlé, les cloches de l'église se sont brisées, en un mot, cent et quarante bâtiments ont été consumés par les flammes.» Un acte minutaire, «estimation, des officiers municipaux de Vionnaz», porte la somme totale des pertes causées par l'incendie à 236 066.00 livres ou francs de Suisse, dont, pour la paroisse, francs ou livres 10 114.00 et pour M. le Curé francs 7 022.00». Grâce à sa voûte neuve et aux secours rapidement portés, l'intérieur de l'église a été préservé du feu. L'acte fait encore mention des collectes organisées dans les districts de Monthey, d'Aigle et de Vevey. «Pas de notes des valeurs perçues en espèces sonnantes», écrit le curé Guérin.

Faits divers rapportés par le curé Delaloye

Beaucoup de documents du XIXe siècle manquent pour cette époque. Aussi je situe les débuts de mon historique vers les années 1860. Nous devons au curé Delaloye, à Vionnaz de 1864 à 1897, des informations

intéressantes sur la paroisse qu'il dirige. On y lit ainsi qu'en 1866, le 28 octobre, un incendie cause à nouveau des ravages. En 1870, des sœurs enseignantes, de Saint-Joseph de Champagnole, s'installent à Vionnaz. Pendant plus d'un siècle, elles entretiendront les linges d'église et assureront d'autres services paroissiaux, comme les soutanes des enfants de chœur et les habits des Premiers Communiants. En 1875, la restauration des petits autels (520 francs) et l'achat pour ceux-ci de deux statues, celles du Sacré-Cœur de Jésus et Notre-Dame des Sept-Douleurs. Consécration, dès cette date, avec la permission de l'évêque, de l'autel de saint Denis au Sacré-Cœur. En 1881, achat d'une nouvelle horloge pour le clocher, dont la plaque d'identité a été conservée. A la chapelle de Recon il est dit deux messes chaque année à l'époque de la bénédiction des montagnes.

Voilà quelques détails intéressants de la vie paroissiale.

Pour compléter son rapport, le curé Delaloye dresse la liste des confréries de la paroisse, détaille le bénéfice pastoral, bâtiments et biens-fonds, avec leur superficie mesurée en perches.

Quant à la population de la paroisse, en 1883, elle compte 113 feux, 330 communiants, 487 âmes; 73 enfants confirmés. Depuis 1767, une fondation a permis l'ouverture de deux écoles, pour garçons et filles (voir mon mémoire de licence «Une fondation scolaire valaisanne au XVIIIe siècle», Fribourg, 1959).

Ces années-là sont de mauvaises années: froid et neige à la floraison de la vigne, grêle en juillet, orages, faibles vendanges. En 1890/1891, hiver très rigoureux (moins 20 degrés centigrades), gel tardif; le torrent de la Greffaz menace le village d'un nouveau désastre. On sait ainsi qu'il y a déjà eu des désastres, et il y en aura encore. La plus ancienne photographie en ma possession est intéressante à plus d'un titre; elle montre l'incendie du quartier de la Forge, le 5 mai 1901, mais aussi l'église en construction.

Voilà une toile de fond, parfois heureuse quoique rarement mentionnée, plus souvent morose et triste, d'une population que «n'entament pas durablement le courage et la foi».

Le rapport du curé Delaloye

Quand le curé Delaloye devient curé de Vionnaz, en 1864, il entreprend aussitôt sa tâche, avec le sérieux que montrent ses notes. Ce n'est pas que les desservants précédents aient manqué de zèle dans l'administration de leur paroisse. J'ose penser le contraire. Pour cette période, des informations sur l'état des biens de la paroisse et les lieux de culte font défaut.

«Mgr Jardinier, évêque de Sion de 1875 à 1901, ordonne en 1882 aux desservants des paroisses la tenue d'un livre, dans lequel seront consignés les faits notables survenus dans chaque paroisse. C'est pourquoi, je, soussigné, Gabriel Delaloye, curé de Vionnaz, ayant le premier l'honneur d'ouvrir ce Registre à la postérité, je me fais un devoir d'y consigner, non seulement les faits notables survenus à Vionnaz dès 1882, mais aussi quelques-uns antérieurs à cette année-là...»

C'est ainsi que nous apprenons qu'en juillet 1864 déjà, le curé Delaloye fait lui-même l'inventaire du mobilier de la cure et de l'église, n'ayant pas d'inventaire pour la visite épiscopale qui devait avoir lieu à la fin du mois; un inventaire détaillé, avec des remarques sur le mauvais état des objets conservés (toutes les chasubles ont besoin de réparation, plusieurs nappes sont usées, en mauvais état, de peu de valeur...) Ce même constat, je le lis quelques années plus tard, en 1887. Ces objets inventoriés souffrent du manque d'entretien, ils ont besoin d'amélioration. «La Commune est instamment priée de bien vouloir agrandir l'église aussitôt qu'elle aura terminé les travaux les plus urgents dans la commune. Il faudrait une table de communion.»

Au milieu du XVIIe siècle, le sanctuaire avait déjà été agrandi. Dans leurs différentes visites, les évêques exprimaient régulièrement ce désir. A défaut de fonds, il fallait nécessairement attendre.

Constitution du fonds de construction

C'est en 1884 que commença à se constituer le fonds qui allait servir et aider à bâtir notre église. Une souscription eut lieu cette année-là, qui a produit 715 francs. Depuis cette époque, le zélé curé n'a manqué aucune occasion pour agrandir le fonds commencé, si bien qu'en 1897, année du décès du curé Delaloye, il se montait à 10 000 francs environ.

Un nouveau curé

Aussitôt installé, le nouveau desservant de la paroisse, Georges Martin (curé de 1897 à 1917), de Vissoie, engagea ses paroissiens à se mettre à l'œuvre pour bâtir, souhaitait-il alors, le nouveau lieu de culte.

Une première assemblée de paroisse eut lieu et, avec le savoir-faire du curé, la chose fut vite décidée. Peu après, des plans furent établis. Quelques différends surgirent alors quant à l'emplacement de l'édifice, ensuite quant à la construction elle-même. Une partie de la population voulait agrandir l'église existante, l'autre voulait en bâtir une neuve au Clapage, plus bas dans le village. Des plans d'agrandissement pour l'église existante, préparés par un architecte de Sion, Alphonse de Kalbermatten, ne furent pas pris en considération. A l'unanimité, l'assemblée décida la construction d'une nouvelle église.

Le mois suivant, soit le 25 mars 1899, le curé Martin propose de voter d'emblée la construction de l'église sur l'emplacement que nous lui connaissons aujourd'hui. Le curé Vincent de Torrenté, de Sion, faisait gratuitement cession de sa vigne à la paroisse de Vionnaz. L'emplacement de l'ancienne église servirait de cimetière. Le 21 mai, à la fin d'une assemblée quelque peu agitée, le vote a lieu par bulletins secrets. 86 voix se sont prononcées pour la vigne de M. de Torrenté, 6 pour l'emplacement existant.

Arrêtons-nous un instant à la biographie de ce généreux donateur de notre paroisse. Vincent de Torrenté est né à Sion en 1854. Devenu prêtre du diocèse, il obtient le grade de docteur en théologie, probablement à Rome. Il enseigne au collège de Sion de 1884 à 1886, puis à celui de Saint-Michel à Fribourg, pendant sept ans. Il est curé de Givisiez, près de Fribourg, de 1893 à 1920. Puis, à la demande du nouvel évêque de Sion, il revient en Valais comme aumônier des sœurs bernardines à Collombey. Il y meurt en 1927; il est enterré devant la grande croix du cimetière du couvent. M. Ferdinand von Roten, petit-neveu et filleul de Vincent de Torrenté, ne connaît pas l'origine exacte des propriétés à Vionnaz de cette famille patricienne sédunoise. Achats, héritages?

Au mois d'août 1899, un comité est nommé, chargé de faire préparer le plan de la future église. L'assemblée des paroissiens donne à ce comité pleine liberté, l'exempte même de le faire ratifier, et lui laisse en outre le soin de se constituer.

Président d'honneur:
M. le Rd curé Martin (à Vionnaz de 1897 à 1917)

Président effectif:
Vannay, Rémy, instituteur (1864-1952)

Secrétaire:
Veuthey, Clovis (1872-1945)

Caissier comptable et surveillant des travaux:
Planchamp, Florian (1836-1913)

Membres:
Vannay, Jules (né en 1852 ou 1859, dates invérifiables)
Bressoud, Joseph (1851-1920)
Vannay, Maurice (1856-1941)
Vannay, Hippolyte (1842-1936)
Raboud, François (1847-1935)
Guérin, Eugène (1861-1935)

«Après quelques paroles d'encouragement, prononcées par M. le Curé, appuyées par un bon verre de dôle, les membres du comité se séparent avec la volonté ferme de mener à bonne fin l'entreprise commencée, pour la plus grande gloire de Dieu.»

Le comité de construction et la répartition des charges

Les membres du comité se sont ensuite réparti les diverses charges: fourniture de sable, de pierres, de bois, de la chaux et des outils nécessaires. Il est décidé de bâtir une église assez spacieuse pour environ quatre à cinq cents personnes, «sans cependant faire trop grand».

L'église aura deux rangées de bancs, avec une grande allée centrale et deux couloirs latéraux. Huit colonnes de granit supporteront la voûte principale, faite en briques, ainsi que les deux voûtes latérales. Le clocher sera placé à l'entrée de l'église. A fin décembre, le comité décide d'établir par heures le travail des ouvriers, et par journées l'utilisation des chevaux.

Il est intéressant de relever que «cet état, porté à la connaissance des paroissiens pour vérification, se fera par périodes, pour les travaux à venir, afin de ne pas cumuler le tout pour la fin».

Intéressant également le propos du secrétaire: «Plus un édifice est grand, plus l'avenue qui y conduit doit être grande pour ne pas en gâter l'aspect. Plein de cette idée, le comité reconnaît l'utilité de l'expropriation de plusieurs parcelles de vigne, près de la future église.» Le chauffage de la nouvelle église? Il sera souterrain, «surtout au point de vue de l'assistance aux offices».

Janvier 1900

En janvier de l'année suivante (nous avons changé alors de millésime), le comité fait insérer dans le «Bulletin officiel du Valais» et la «Feuille d'avis officiels du canton de Vaud» la mise en soumission des travaux de la future église. Six entrepreneurs soumissionnaires sont présentés, cinq Vaudois et un Valaisan, avec des devis allant de 39 000.00 francs à 55 000.00 francs. Isidore Preti, de Villeneuve, sera retenu. Il n'est ni aisé ni utile de s'y retrouver dans les variations des devis présentés. Je relève toutefois dans les montants proposés non la valeur, mais la nature de ces objets: menuiserie, chauffage, déplacement de l'orgue, les cloches, l'horloge, le sciage du bois, les murs de clôture, etc. Des remarques sont adressées au comité pour réduire le prix de la taille des pierres, pour supprimer les voussoirs en tuf, pour construire des voûtes en briques de 3½ cm avec un glaçage au lieu de briques de 8 cm,

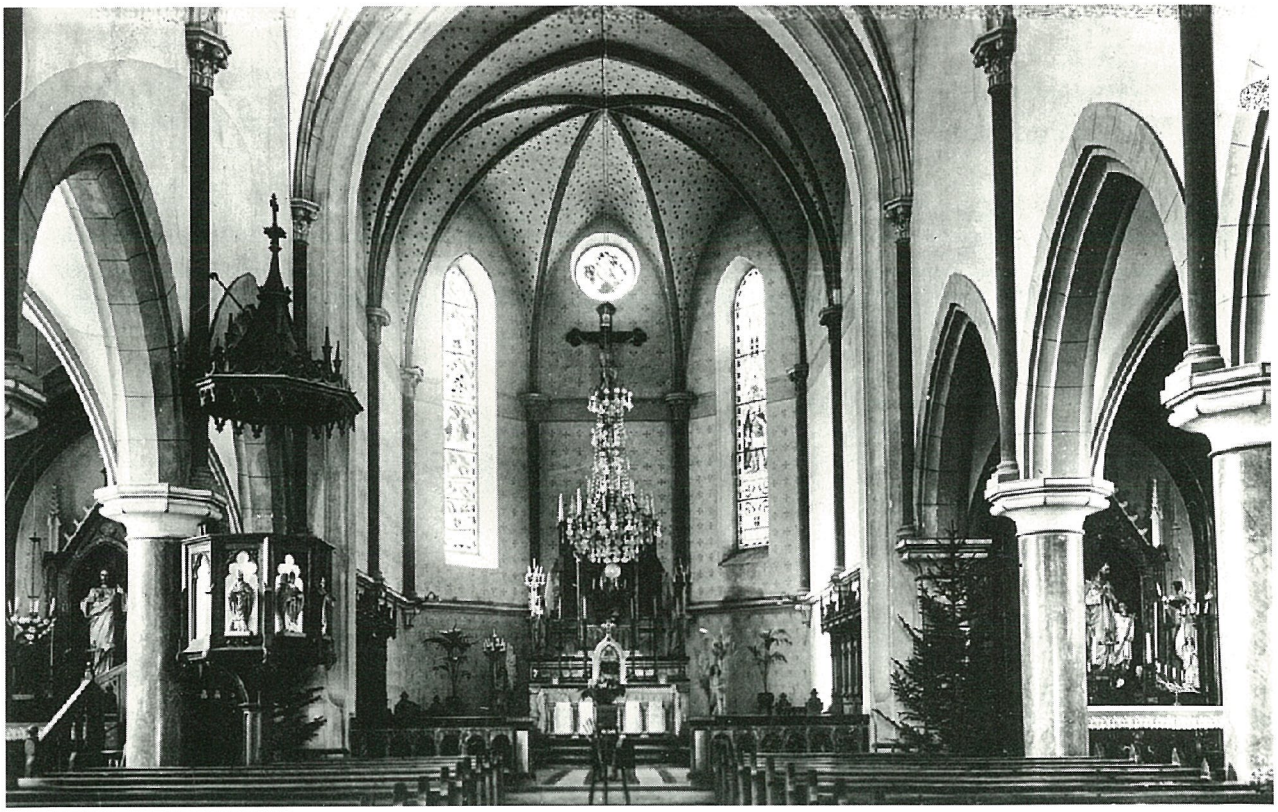

etc. L'assemblée primaire de la paroisse renouvelle au comité les pleins pouvoirs pour faire tout ce qu'il sera nécessaire pour la bonne marche et l'exécution des travaux.

Les travaux

Tout marchait de pair, si bien qu'en mars 1900 les travaux de maçonnerie purent commencer. L'entreprise de l'église avait été adjugée à Isidore Preti, entrepreneur à Villeneuve; la pierre de taille à Dominique Lanfranconi; les autels à Paul Croci, marbrier à Sion.

L'assemblée prend alors connaissance des plans de l'église proposés par l'architecte de Kalbermatten. Elle renouvelle sa confiance au comité de construction. Je souligne ici que le secrétaire rappelle souvent ce type de relation de confiance entre l'assemblée des paroissiens et le comité, comme aussi entre les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs ou les travailleurs.

«Pour ce qui est des travaux en corvées, la population s'est particulièrement distinguée, relève le secrétaire, car outre des jours ouvrables, presque tous les dimanches et fêtes, dans l'après-midi, étaient employés aux charriages et préparations de matériaux. Bien des personnes ont fait plus que leur quote-part et n'ont rien réclamé. Tel a été le zèle, et le dévouement, des paroissiens de Vionnaz pour la bâtisse de leur église.»

Le curé Martin mérite une mention toute spéciale pour ses largesses à l'égard des travailleurs, car, pendant les trois années et demie qu'ont duré les travaux, les ouvriers avaient «leur bon verre» à chaque corvée.

Le protocole des assemblées de paroisse donne la liste et les comptes détaillés, avec noms et prénoms de tous les travailleurs, par ménage (1er: «père ou chef»), le tarif horaire: 0.20 fr. ou 0.25 fr. selon le travail demandé ou la compétence.

Suit la liste des ménages pour leurs travaux à effectuer avec les chevaux:

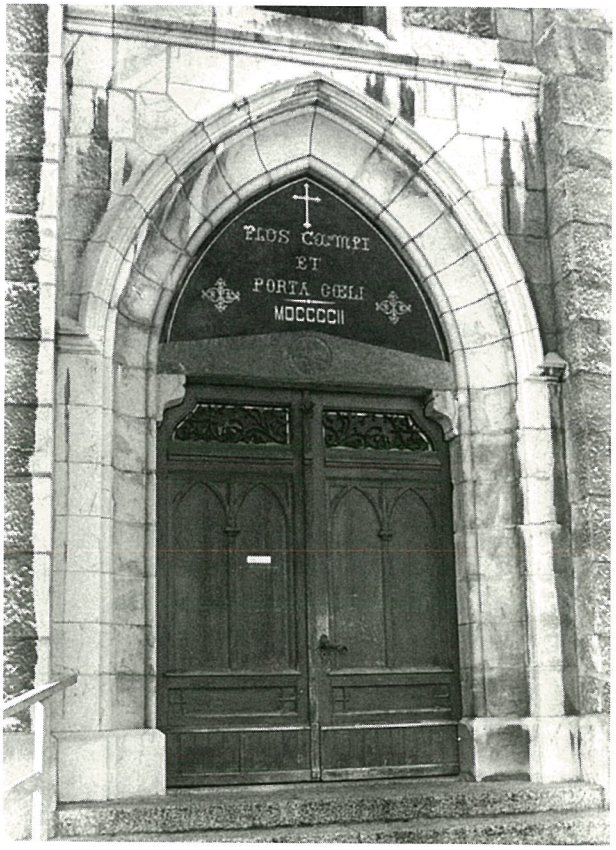

5 fr. pour des journées faites dans la paroisse; 3 fr. l'unité (un char) pour Monthey; 3 fr. pour Collombey; 2 fr. pour Illarsaz; 2 fr. pour Vouvry; 3 fr. pour Les Evouettes.

Les matériaux utilisés

Quels étaient ces matériaux? Leur provenance nous est connue grâce aux tarifs proposés pour leur transport. Les bois de construction ont été «accordés» gratuitement par la bourgeoisie tant pour l'église de Vionnaz que pour celle récemment achevée de Revereulaz. Le gros sable nécessaire à la maçonnerie a été extrait du torrent de la Greffaz, et le fin dans les communaux de Collombey-Muraz aux Paquays, près d'Illarsaz. Les pierres brutes ont été prises à La Paraz, vers la partie supérieure du Grand Mur.

La pierre de taille a l'origine suivante:

a) la noire pour soubassement, contreforts et moellons, ainsi que les fenêtres rondes de l'église, viennent de la carrière au Vorzier, sur le flanc droit inférieur de la Greffaz, et les pierres blanches des angles de la construction, des Evouettes (blocs erratiques);

b) les colonnes de l'église, le dessus des deux autels latéraux ainsi que les fenêtres viennent des Evouettes;

c) les marches des trois autels de Collombey;

d) les tombeaux desdits autels et leurs tables en pierre noire proviennent de la carrière au Vorziers, et le grand autel, du Tessin.

La table de communion et les panneaux en marbre rouge du grand autel et les croix des deux petits ont été faits avec de la pierre venant au-dessus de Beffeux. Le dessus de la table de communion vient de Saint-Triphon ainsi que la plaque de marbre noir sur la porte de l'église avec l'inscription «Flos campi et porta coeli» (Fleur de la terre et porte du ciel).

Ainsi l'atteste, dans le rapport final, Florian Planchamp, en juillet 1903.

Autres travaux

Divers travaux annexes, devant ou autour de l'église, ont été réalisés: murs autour de l'édifice avec façon et fourniture de chaux (462 m à 3 francs); une dalle sur le portail d'entrée de l'église; transfert de l'horloge du vieux clocher au nouveau; un perron devant la place de l'église; «cunettes» en béton autour de l'église; murs de clôture pour le cimetière et le long du chemin allant à la cure. Joseph Winter, à Biberach, a fourni «la chaire à prêcher» et des stalles; François Guidetti, graniteur à Monthey, a fait des couvertines en granit pour des murs autour et devant l'église, et le perron devant la place de l'église. Carlen et Abbey, facteurs d'orgues à Glis, ont transféré et mis en place l'orgue depuis l'ancienne église dans la nouvelle.

Décompte final	Francs
Dépenses diverses:	6 673.00
Preti, entrepreneur:	41 205.00
Lanfranconi, marbrier:	21 914.50
Vannay Alexis, scieur:	1 179.50
De Kalbermatten, architecte:	4 000.00
Croci, marbrier:	6 700.00
Studeli, mécanicien:	3 005.15
Machiéraldo, maître maçon:	763.40
Coralo, maître maçon:	752.75
Winter Joseph, à Biberach:	3 070.00
Guidetti, graniteur:	1 854.20
Carlen et Abbey, facteurs d'orgue:	550.00
Participations diverses pour vitraux, autels, chemins de croix, vignes et lustre	8 338.00

Outre les 100 005 francs de dépenses pour la construction de l'église, justifiées par le caissier Florian Planchamp, et acceptées par le comité de construction, puis par l'assemblée primaire des paroissiens en juillet 1903, il faut encore ajouter 12 300 francs de travaux faits en corvées, ce qui porte le coût de l'église à 112 305 francs. Cent ans plus tard, quel serait le montant de la facture? L'assurance incendie taxe aujourd'hui l'édifice pour un montant de 5 400 000 francs.

Des dons généreux

A ces dépenses, il y a lieu d'ajouter de nombreux dons, souvent anonymes, versés au curé de la paroisse ou à un membre du comité. Des réductions ont été faites sur les factures des maîtres d'état. Parmi les généreux donateurs, il faut d'abord mentionner les desservants de la paroisse Gabriel Delaloye et Georges Martin. Celui-ci a offert les trois vitraux du chœur. Au bas des saint Georges et saint Maurice, on peut lire ses initiales G. M. Le curé Vincent de Torrenté, de Sion, a cédé sur sa vigne le terrain nécessaire pour la nouvelle église. Marie Morand-Pot a aussi donné une vigne, de 75 m^2. Léonide Veuthey a payé le chemin de Croix. Alphonse Bressoud, de Jean-Joseph, et sa femme

Anastasie, de Placide Bressoud, «ont fait et payé» l'autel de Saint Joseph. On peut y lire leurs initiales B.AL. – B.AN., comme pour l'autel du Saint Rédempteur (Sacré-Cœur) PL.-F. VN.J., Florian Planchamp et sa femme Joséphine Vannay. Bressoud président (Louis) a offert le lustre. D'autres initiales, et même des noms, non abrégés, apparaissent sur les vitraux des nefs latérales (C.P. = Casimir Pralong), les «Tertiaires» ou «Frédéric Rouge». Ces vitraux seront placés beaucoup plus tard, en 1926.

Les cahiers consultés ont été discrets, ai-je écrit plus haut, sur les «cérémonies solennelles» de la dédicace de la nouvelle église. «Les travaux de l'église étant achevés, la consécration de l'édifice a eu lieu le 9 juin 1903, par sa Grandeur Mgr Abbet, évêque de Sion.»

ANNEXE:

ARMOIRIES ET INSCRIPTIONS

Il s'agit des armoiries et inscriptions, en français, des nouvelles cloches, payées en partie par le curé Jean-François Guérin.

Je garde le terme d'«armoiries» utilisé dans le cahier consulté, même s'il ne s'agit pas ici d'éléments héraldiques, mais plutôt d'images ou de motifs pieux.

Première cloche

Armoirie: Le Christ et l'image de la Ste Vierge.

Inscription: Ste Marie, patronne de Vionnaz, priez Dieu pour ses habitants et pour nous, que jamais accident ne les désole et ne nous réduise nous-même à un silence mortel. L'aînée de mes sœurs, je parle la première et pour la première fois l'an 1802. C'est par libéralité de Révérend Jean-François Guérin, chanoine de Sabarie, curé de Vionnaz, que je suis ici et que mes sœurs ont repris leur existence.

La paroisse de Vionnaz a voulu que je transmette sa reconnaissance à la postérité. J'ai été faite avec mes sœurs par Pierre Défret, fondeur à Vevey.

Seconde cloche

Armoirie: Le Christ.

Inscription: Ange tutélaire de ce lieu et tous nos gardiens, priez pour nous, notre besoin est extrême, dès le fatal août 1800, qu'un incendie sans exemple, a tout réduit en cendres, une seule maison et trois granges exceptées, j'ai beau être puînée de la précédente, étant la sœur jumelle, je suis du même âge.

Troisième cloche

Armoirie: Le Christ et Saint Denis avec mitre et crosse.

Inscription: Saint Denis, second patron, priez Dieu que ce feu terrible ne rallume jamais. Entre tant de ravages, il a causé la mort à quatre personnes et aux quatre sœurs que nous remplaçons, les précipitant sur l'in-

vulnérable voûte. Bien que deux sœurs me précèdent par le rang, je ne leur cède point pour l'ancienneté.

Quatrième cloche

Armoirie: Le Christ.

Inscription: Saint Joseph, priez Dieu que ces terribles flammes, qui, sur nos bâtiments, meubles, denrées et beaucoup de bétail, ont détruit la grande horloge et la pompe à feu, se changeant en un feu d'amour de Dieu et du prochain pour embraser nos cœurs. Si trois de mes sœurs sonnent plus haut que moi, je n'en suis ni moins âgée ni moins harmonieuse.

Cinquième cloche

Armoirie: Le Christ.

Inscription: Tous les Saints et les Saintes prient le Seigneur que les gens de Vionnaz soient dociles et prompts à notre voix, quand nous les appellerons à l'adoration du Très-

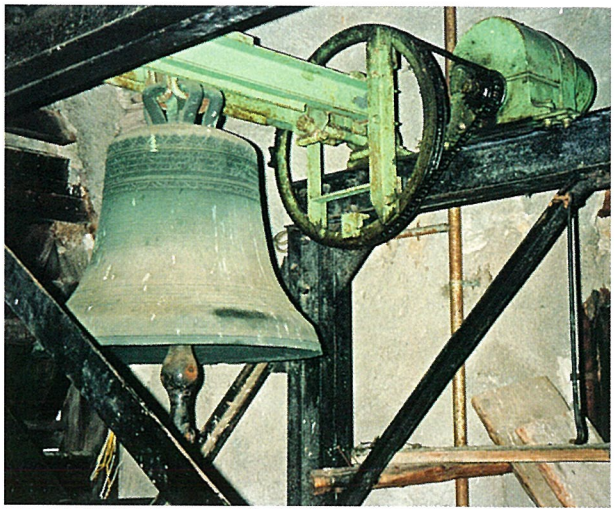

Haut, et que non contents d'admirer notre accord, ils travaillent à le rétablir et le conservent entr'eux. C'est le son de la cinquième, l'écho de toutes et de même date.

Sixième cloche

Armoirie: Le Christ.

Inscription: Père éternel, souverain arbitre de l'Univers, soyez-nous propice, pardonnez nos fautes, répandez vos grâces sur nos personnes et vos bénédictions sur nos travaux. Faites-nous vivre dans la sainteté, la paix et la prospérité pour qu'ensuite nous soyons dignes de la vie bienheureuse. Deux amateurs sachant apprécier l'effet d'un 6e ton dans un bel accord m'ont fait faire pour être ici à leur volonté.

(Tiré du «Livre des Confréries», du curé de Vionnaz, Jean-François Guérin)

ANNEXE:

SONNERIE DES CLOCHES

Très intéressantes enfin les remarques de M. Gratien Vannay sur la sonnerie des cloches, quarante ans après la construction de l'église.

Les cloches ont leur langage, qui s'adresse à une population à qui on a appris, à l'église, la

signification des airs lancés dans le ciel jusque dans les campagnes et dans les montagnes. Le peintre Millet n'a pas inventé, par pure rêverie romantique, son fameux tableau «L'Angélus». Les cloches rythmaient la vie villageoise ou urbaine, de l'aube jusqu'à la nuit, à des heures différentes selon les saisons. Aujourd'hui, avec l'aide des nouvelles «technologies», la sonnerie se fait à heures régulières. Qui peut nous dire pourquoi la cloche de l'Angélus ne sonne pas le dimanche à midi? Simplement, je pense, pour donner congé au marguillier et à sa famille, une fois par semaine.

Les cloches n'ont donc plus besoin de bras vigoureux, tendus aux cordes, pour annoncer les offices et les autres cérémonies paroissiales. M. Gratien Vannay a répondu, en 1943, à un questionnaire qu'on lui proposait. «Selon l'usage en 1943», disait-il. On peut bien supposer que la coutume existait déjà depuis longtemps.

Les cloches, six au total, fa, sol, la, sib, do, ré, de la première, la plus grave, à la sixième, la plus aiguë et la plus légère, et selon l'ordre des inscriptions mentionné plus haut, avaient les fonctions spécifiques que je résume.

Les dimanches et les jours de fête, à la grand-messe: sonnerie avec la 2, avec accompagnement de la 1, tinter avec les 5, 4, 3, 2 et 1 (tinter signifie sonner la cloche coup par coup et non à la volée). Aux fêtes, ajouter au tinter la 6. Tinter avec la 1, immédiatement avant le commencement de la messe, ainsi qu'aux moments de l'Evangile, du Sanctus et de l'Elévation.

Aux Vêpres, office liturgique qui avait habituellement lieu l'après-midi à 14 heures, tous les dimanches et jours de fête: sonnerie avec la 3, tinter avec les 5, 4, 3 et 2.

Pendant la Semaine sainte, quand les cloches et l'orgue doivent se taire, la crécelle remplace, bien faiblement, les cloches. (La crécelle est un petit instrument de bois constitué par un moulinet denté et une languette de bois flexible.) Aujourd'hui, l'Angelus du dimanche à midi ne nous appelle plus à cette prière-là. Si la technique moderne a changé, la consigne,

elle, perdure. Je pense ici à l'allumeur de réverbère du «Petit Prince» de Saint-Exupéry, qui avait trop bien respecté une consigne désuète!

La sonnerie de toutes les cloches était prévue quelques fois au cours de l'année liturgique: le 1er août, la fête nationale de la Suisse, pendant un quart d'heure; le 2 novembre pour

la Commémoration des fidèles défunts; le 14 janvier, pour la Saint-Hilaire. Evidemment aussi lors de la visite de l'évêque dans la paroisse, et en d'autres occasions que M. Vannay ne rappelle pas. Pendant la semaine qui précédait Noël, par exemple, pour les Grandes Antiennes, la grosse cloche, la 1, sonnait l'Angelus à la volée. Je ne mentionnerai pas les cloches à sonner pour les Rogations, pour les Quarante-Heures, pour les nombreuses processions autour de l'église, pour la Saint-Jean, pour la Saint-Marc. Et j'en passe. On sonnait aussi «la Grosse» en cas de violents orages, d'inondations ou de menaces de débordement des torrents, de la Greffaz surtout. Le Grand Mur a été construit en 1742 à cet effet. «Aide-toi et le ciel t'aidera», dit un proverbe. Ce que faisait alors le tocsin, «La Grosse», qui rappelle aux gens d'implorer la clémence du ciel. «Le 25 juin 1891, écrit le curé Follonier, le torrent de la Greffaz, grossi énormément par la pluie et la grêle, après un hiver très rigoureux (moins 20 degrés), entraîne pierres, bois, remplit son lit et menace Vionnaz d'un nouveau désastre. A 5 heures du soir, on sonne le tocsin. Heureusement, les hommes, avec l'aide de Dieu, sortent vainqueurs de la lutte, et le village est épargné.»

Ces derniers propos veulent simplement rappeler le langage si cher de nos cloches, que l'on a un peu oublié, et qui rythmait la vie villageoise et paroissiale. «C'était dans le temps!»

Ainsi est née à Vionnaz la «demeure de Dieu parmi les hommes».

Guy Veuthey

Mot des conseils de gestion et de communauté

Remerciements

A l'administration communale de Vionnaz, pour le financement de la révision de la sonnerie des cloches et du remplacement des moteurs de mise en volée.

Ces travaux se dérouleront durant la période de fin juin à mi-août 2003. Pendant toute la révision, la sonnerie des cloches sera interrompue.

A l'équipe communale des Travaux publics pour sa disponibilité et sa participation aux travaux de dallage du parvis et des alentours de l'église.

A la Banque Raiffeisen de Vionnaz, qui a généreusement commandité cette plaquette du 100e anniversaire.

A M. Guy Veuthey, pour les recherches d'archives, de photos et la rédaction des textes.

Les conseils de gestion et de communauté de la paroisse

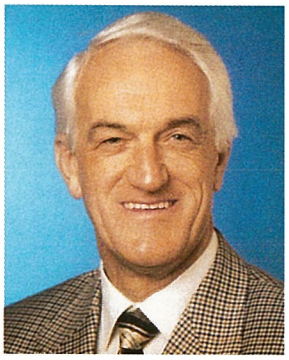

Claude Fracheboud

Michel Seydoux

Mot de l'autorité communale

Cent ans, voilà un événement qui se fête!

Pour une communauté villageoise, l'anniversaire, c'est d'abord une fête, un événement qui permet de se retrouver, de créer des liens et d'entretenir autour d'un projet un véritable esprit de collaboration.

Cet anniversaire, c'est aussi le rappel d'une ancienne communauté de villageoises et de villageois, qui, il y a justement cent ans, se sont rassemblés autour d'un projet commun, avec la bonne volonté indispensable de toutes et de tous. La construction d'une église n'est donc pas sans rappeler les images d'Epinal de la construction des cathédrales du Moyen Age, qui étaient bâties sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs siècles, selon les moyens du moment, financiers ou humains.

Cent ans de commémoration de la construction d'une église, c'est également le rappel de valeurs qui ont jalonné notre société:

– La solidité: la pierre n'en est-elle pas un exemple typique?

– La pérennité: les églises ne résistent-elles pas au temps qui passe et ne sont-elles pas des témoignages au fil des siècles de l'art, de la culture, de l'histoire de nos pays et de nos villages?

– Le recentrage de la spiritualité, dont notre société moderne a tant besoin: ne dit-on pas «remettre l'église au milieu du village», même si la nôtre a été construite en amont de l'agglomération? Notre société ne mériterait-elle pas quelquefois que l'on remette justement cette église à sa place au milieu du village en rappelant nos valeurs de partage, de solidarité, de tolérance et de respect d'autrui?

Alphonse-Marie Veuthey, président de la commune

Cent ans de commémoration de la construction d'une église, c'est donc un peu de tout cela et bien d'autres choses encore, et un anniversaire est aussi là pour rappeler ces valeurs essentielles que l'on a tendance à oublier.

Merci donc à toutes celles et tous ceux qui ont pris l'initiative de l'organisation de cette commémoration et des principaux fondements que la construction d'une église autour d'une communauté doit nous rappeler.

Mot de l'autorité ecclésiale

Abbé Bernard Maire

Mes chers paroissiens,

Depuis quelque temps, un petit groupe se réunit pour la préparation de la Fête de la dédicace de l'église de Vionnaz (dédicace ou anniversaire de consécration de l'église). Nous nous réjouissons de cette fête et, pour que celle-ci soit réussie, nous avons besoin de tous les baptisés, de tous ceux qui font partie de cette paroisse.

L'église de Vionnaz est dédiée à la fête du 15 août, Assomption de la Vierge Marie.

Pour moi, je la comparerais volontiers à une fontaine.

Lorsque vous empruntez la route d'Aigle en direction de Vionnaz, vous avez devant vous cette église au sommet du village. Elle se tient là, dressée, avec derrière elle la montagne et une petite rivière (la Greffaz) qui coule depuis la montagne vers la plaine du Rhône. L'église se dresse entre la montagne, la rivière et les habitations. Elle provoque, par sa majesté, elle ressemble à une fontaine d'où coule l'eau, mais pas n'importe laquelle, mais l'Eau vive, celle qui sort du cœur de Dieu. Elle est là, comme une source qui se donne à ceux qui ont soif de Dieu. Elle se dresse comme «fleur de la plaine et porte du ciel», elle est surtout pour tous les chrétiens de Vionnaz une fontaine où coule la source d'une vraie vie.

Le 8 juin 2003, nous allons vivre un temps fort pour notre communauté. C'est la Fête de la dédicace de l'église de Vionnaz. Ce temps fort a été préparé le premier vendredi de chaque mois par une adoration.

Ce que nous célébrerons, ce n'est pas seulement une maison, un édifice, mais bien toutes les personnes qui ont pris naissance dans ce lieu voulu par les anciens de la paroisse, lieu de rassemblement pour tous les grands moments spirituels. De l'entrée dans la communauté par le baptême jusqu'à la séparation de la mort, l'eucharistie qui rythme la vie de chaque chrétien en semaine et le dimanche, confirmation, mariage, onction des malades, ou des moments d'ouverture à nos frères d'autres Eglises. On ne peut pas imaginer la chaîne de toutes ces personnes, et pourtant elles seront avec nous lors de cette fête visible et invisible

Je vous invite à faire un retour en arrière dans votre vie et de vous souvenir que l'Eglise est ce lieu où chacun a pris corps dans le Christ ressuscité, où l'on a ses racines, et c'est d'elle que coule le sang de notre foi.

Elle est là, elle sera encore là très longtemps, elle témoignera toujours de Quelqu'un qui nous dépasse tous: c'est la présence du Vivant, les bras ouverts, toujours accueillant.

Elle est là, entourée de ceux qui sont déjà à la table du Seigneur, avec ceux qui ont travaillé à la construction de cet édifice.

Le 8 juin 2003, ce sera la fête. Préparons notre cœur à cet événement pour que la fête soit à la hauteur et à la profondeur de notre foi et préparons-nous à nous rassembler autour de la table eucharistique en formant un seul cœur et une seule foi.

Que cette fête soit pour chacun source de bénédiction et de joie!